

Compte-Rendu

Assemblée Générale de la Fédération BioGée 2025

Mercredi 12 mars 2025

Lieu : les locaux de la Société Géologique de France, 77 rue Claude Bernard, 75005 Paris.

La Fédération BioGée est enregistrée au répertoire national des associations sous le N° RNA : W751257521, son siège social est situé au 76 rue des grands Champs – Paris 20

Présents – (42 personnes)

Représentants des membres Titulaires :

Alain Bonin (Ac. Médecine), Didier Boussarie et Jean-Pierre Jégoue (Ac. Vétérinaire), Denis Asfaux (AFA), Mickaël Airaud et Christophe Guégo (AFPSVT), Claire Tutenuit (EpE), Marie-Françoise Darras (FPDD), Yves Charpak (Fondation Charpak), Paula Bruzzzone-Rouget (Graine IdF), Patrice Hirbec (H&B), Laurence Fayet et Laurence Tulane (La Garance), François Deroo et Ghislaine Hierso (Les Petits Débrouillards), Marc-André Selosse (MNHN, Ac. Agriculture), Benoît Schoefs (SBF), Juliette Faburé et Raphaël Royauté (SEFA), Hélène Munier-Lehmann et Jean-Luc Souciet (SFBBM), Jérôme Fromageau (SFDE), Anne Hosmalin (SFI), Laurent Jolivet (SGF), Aurélie Coulon (SFE²), Jérémie Bardin et Véronique Barriol (SFS), Fabienne Paulin (SHESVIE et ARDIST), Laetitia Marey (SMF), André Cicoella, (Président de l'association RES Réseau Environnement Santé), Elsa Edynak (UniLaSalle) et Gilles Furelaud (UPA).

Membres associés :

Nathalie Campion, Hélène Dumas, Anne Montagnier, Frédérique Raynaud, Guy Vial, Carole Branche

Membres du Bureau non délégués :

Adèle Binétruy, Guillaume Nottet

Invités :

Pierre-Yves Burlot et Marion Touchard (Groupe Séché)

Excusés

Fabien Ballaguer (AFA), David Boudeau (APBG), Robert Bellé (Café des sciences de Morlaix), Hervé Cochard et Patrice Lainé (SMF).

Voix : 34 membres sont à jour de cotisation

5 structures présentes ne sont pas à jour de cotisation.

26 structures sont présentes ou représentées à l'AG (5 procurations) et à jour de cotisation.

Le nombre de voix potentielles est de 52. (2 voix par membre)

Le quorum de 34 voix étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer et voter.

Ordre du jour

- **Ouverture de l'AG par le Président Marc-André Selosse**

- **Conférence de Laurent Jolivet**

Président de la Société Géologique de France et Professeur de Géologie à Sorbonne Université : « Les aspects fondamentaux des ressources géothermales ».

- **Présentation des métiers du Groupe Séché par Pierre-Yves Burlot**

Directeur du développement Durable Séché Environnement

- **Rapport moral 2024**
- **Approbation du rapport financier et approbation des Comptes de l'exercice clos 2024**
- **Charte éthique du mécénat**
- **Projets 2025**
- **Questions diverses**

Le mercredi 12 mars 2025 (deux mille vingt-cinq) à 14h, les membres de la Fédération BioGée se sont réunis au siège de la Société Géologique de France au 77 rue Claude Bernard à Paris 5^e en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du président.

1 – Accueil par le Président de BioGée (14h)

Marc André Selosse souhaite la bienvenue à l'assemblée et se félicite de la participation en hausse cette année.

2 – Conférence de Laurent Jolivet sur les aspects fondamentaux des ressources géothermales.

3 – Présentation des activités de Séché Environnement par Pierre-Yves BURLLOT

4 – Présentation du rapport moral par Marc André Selosse

RAPPORT MORAL BIOGÉE 2024

La Fédération BioGée a reçu le soutien d'une dizaine de nouvelles structures adhérentes en 2024 et fédère 81 membres titulaires (sociétés et institutions) et 95 membres associés. Denis Allemand, chercheur monégasque spécialisé en Physiologie Comparée et Écophysiologie marine, ancien Directeur Scientifique du Centre Scientifique de Monaco, et Harold Levrel, économiste écologique au CIREC, ont rejoint nos 33 parrains et marraines, membres d'honneur.

Vie de la société

Les membres actifs de BioGée sont des bénévoles déjà occupés par de nombreuses obligations et responsabilités. En juin 2024, nous avons recruté en CDD Nathalie Campion au poste de Déléguée Générale afin de soulager ses membres actifs dans leurs missions, de favoriser les échanges et la disponibilité de la Fédération vis-à-vis de ses membres et de gérer en interne les aspects opérationnels de l'organisation de ses événements. BioGée souhaite pérenniser cet emploi. Cette option a considérablement amélioré la vie de la Fédération.

Depuis le 1er août 2024, notre Fédération est reconnue d'intérêt général par la DGFP, ce qui nous permet de délivrer des reçus fiscaux, de bénéficier de subventions réservées à ce statut et de faire appel au mécénat de compétence. C'est d'ailleurs grâce à un tel mécénat que nous avons mis en ligne un site dédié à l'événement « Naturellement ! » présentant un programme détaillé, nos intervenants, nos partenaires et les inscriptions aux activités (via la plateforme HelloAsso).

Le bureau s'est réuni à 5 reprises en 2025. L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 mars 2024, accueillie à l'Institut Cochin. Nous avons diffusé en 2024 quatre lettres de liaison par mail, en une politique de communication à nos membres mesurée, pour informer sans saturer. Les informations en page d'accueil de notre site web sont régulièrement mises à jour.

Une page dédiée permet à nos membres depuis cette année de communiquer sur leurs événements à venir. Notre page LinkedIn et notre chaîne YouTube, également créées cette année, viennent s'ajouter à nos outils existants (site web et page Facebook)

Évènements grand public

La Fédération BioGée a organisé son 3e événement annuel à Rouen, les journées « Naturellement ! » du 6 au 8 décembre 2024, avec la ville et la métropole de Rouen. Merci de sa confiance à Nicolas Mayer-Rossignol, le maire de Rouen, et à ses équipes pour leur implication. Le thème était Forêt et Humanité, avec un vendredi après-midi destiné aux scolaires et aux enseignants. Le week-end, avec retransmission en ligne, des débats et des conférences grand-public ont impliqué des personnalités connues de disciplines différentes. La diffusion en ligne (plus de 3600 vues et 580 heures de visionnage, archivé sur notre site et sur notre chaîne YouTube) s'ajoute à la fréquentation de la salle (150-200 personnes par conférence, 600 participants distincts). Un concours photo, des cafés des sciences (qui ont eu un vif succès), une projection-débat à l'Omnia (le cinéma d'art et d'essai) qui a fait salle comble (230 places), des sorties naturalistes en ville et des activités jeune public ainsi qu'un ensemble de stands (dont une librairie) ont complété l'évènement. En plus de l'affichage dans la ville de Rouen par le biais de 85 panneaux en place pendant 15 jours, nous avons été annoncés par les médias suivants :

- Libération : en lien avec l'événement sur la forêt de Rouen, un dossier en ligne ouvert à compter du 26 novembre (et permanent) sur le site du journal comprenant une dizaine d'articles et interviews de nos intervenants (221 543 vues). Un cahier spécial a été intégré à l'édition nationale du 7 décembre 2025, dont un tiré à part à 1000 ex a été distribué aux participants à Rouen.
- Sciences & Vie, numéro de novembre : annonce de l'évènement sur la forêt de Rouen en rubrique « à voir à lire (Yves Sciamia) », puis en décembre un cahier spécial « Les clés pour sauver la forêt Française », un article dans la page galaxie et des posts sur les réseaux sociaux
- Pour la Science : une tribune de Marc-André Selosse et des posts sur les réseaux sociaux

- Paris Normandie : encarté publicitaire en 1ere de couverture de l'édition papier du 27/11 et un cahier spécial Forêts
- BFM TV Normandie : interview de Marc-André Selosse le 6/12 (17h30-18h).
- Tendances Ouest : éditions papier et web du mercredi 4 décembre (interview de Nathalie Campion)

- Diverses annonces dans les revues 'La Garance Voyageuse' et 'Espèces', et en radio : France culture, dans l'émission CQFD le 16/11, répondeur de la Terre au Carré sur France Inter. Cette liste, un peu longue, témoigne de nos efforts pour assurer une visibilité nationale !

Le jeudi 14 novembre, en soirée du troisième sommet sur l'agroécologie à Bordeaux, nous avons organisés en partenariat avec l'Association Carbouey des conférences et une table ronde sur le thème « L'agroécologie peut nourrir et désaltérer le monde », animé par notre parrain Jamy Gourmaud (gracieusement) et par Françoise Vernet. La mise en ligne des replays sur notre site et sur notre chaîne YouTube s'ajoute à une fréquentation directe de 420 personnes, au cinéma Le Français de Bordeaux.

Frédérique Raynaud a organisé pour BioGée le cycle « Sciences et consciences » avec l'intervention d'experts de toutes disciplines, proposé chaque année dans le lycée parisien Colbert. Le 4 avril 2024 sont intervenus devant 150 lycéens : Harold Levrel (Vers l'économie de la coévolution), Jean-Baptiste Fressoz (Une nouvelle histoire de l'énergie) et Heïdi Sevestre (Évolution des glaciers).

BioGée a également été partenaire de cycles de conférences d'associations membres, dont l'Association Forum et Projets pour le Développement Durable à Chatou (78) et le Festival Vivaces de l'Association Pépins Productions en coproduction avec La Villette.

Tribunes

Quatre tribunes ont été publiées dans Le Monde :

- David Boudeau, Christophe Guégo, Maud Pelé et Marc-André Selosse ont co-signé « Réforme de la formation des enseignants : Non à un recrutement au rabais » - 14 mai 2024 ;
- Bastien Castagneyrol, Mathieu Farina, Sébastien Turpin et Marc-André Selosse ont co-signé « Renforcer l'enseignement de l'écologie scientifique et expérimentale à l'école » - Le Monde Science et Médecine, 12 juin 2024 ;
- BioGée a rejoint le collectif initié à l'occasion du projet de réforme du CAPES et a cosigné une tribune intitulée « On ne suscitera pas de nouvelles vocations d'enseignants en réduisant la formation disciplinaire des candidats » - Le Monde de l'Éducation, 4 juin 2024 ;
- Gilles Bœuf et Marc-André Selosse ont co-signé « Il y a une démagogie coupable à ignorer les alertes écologiques au nom du confort et du pouvoir d'achat des Français » - 21 août 2024.

Et deux tribunes dans d'autres médias de Marc-André Selosse :

- « Comprendre ce qu'est le vrai savoir vivre... » - AOC média, 3 septembre 2024 ;
- « Quelle culture en sciences du vivant pour les citoyens de demain ? » - Revue Juridique de l'Environnement, février 2024.

Nous avons également eu des prises de parole sur France Inter et France Info TV.

Nous intervenons lors d'auditions ou de rencontres avec des parlementaires visant à améliorer la place occupée (temps et contenu) dans les enseignements par les Sciences du vivant et de l'environnement. En 2024, nos sollicitations auprès du Ministère de l'Éducation Nationale début 2024 sont restées lettre morte, sans que nous insistions plus (changements de ministre, urgences politiques ne permettant pas une audience sereine).

Nous prenons part en tant qu'experts dans certains comités scientifiques :

- Frédérique Raynaud et Fabienne Paulin, membres du comité scientifique du projet « Éducation au contact de la Nature » porté par le WWF France ;
- Marc-André Selosse est membre des comités scientifiques de la Fédération France Orchidées, de Tela Botanica et de Pour une Agriculture du Vivant.

De 2024 à l'avenir

Les travaux de cette année passée n'auraient pas été possibles sans tous les volontaires et les bénévoles qui ont aidé BioGée, en particulier les membres du Bureau qui passent de longues heures à la trésorerie et au secrétariat de l'association. Je voudrais encore mentionner l'apport remarquable que représente la présence de Nathalie Campion, notre Déléguée Générale, qui ne nous compte ni son temps, ni son énergie.

L'action de BioGée n'est possible que grâce à ceux qui la financent. Merci aux membres qui paient leur cotisation dans les temps ! J'aimerais remercier ici nos soutiens financiers : le Muséum national d'Histoire naturelle, la ville de Rouen et la Métropole Rouen Normandie, le groupe Séché, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'INRAE (Programme PEPR FOREST), la Fondation François Sommer, la Société Botanique de France, l'établissement d'enseignement UniLaSalle, le Château Cheval Blanc, la Fondation Yves Rocher, Forum et Projets pour le Développement Durable et les entreprises BOTANIC, ICADE, LABOLACS et Sopra Steria - et tous nos donateurs individuels !

Nous devons à l'avenir renforcer (et nous y travaillons activement) nos interventions auprès des politiques, à l'Assemblée nationale et au Sénat, ainsi qu'au ministère de l'Éducation. Nous avons pris, dès 2024, des contacts pour un événement grand public à Paris avec l'aide de la Mairie, qui s'ajoutera à celui de Rouen – d'abord pour une année puis de façon récurrente si les conditions et l'envie des parties en présence y sont favorables. Il nous faut sortir de l'anonymat qu'une fondation récente nous impose encore trop ; nous devons penser aussi aux méthodes qui assureront la diffusion de nos idées et de notre certitude : nos disciplines contiennent les remèdes aux crises sanitaires et environnementales auxquelles notre pays est confronté.

1ère Résolution: Après avoir pris connaissance du rapport annuel du Bureau de BioGée sur la situation morale de l'association au cours de l'année 2024, l'Assemblée Générale a approuvé ce rapport à l'unanimité.

La discussion a porté notamment sur la volonté de BioGée de défendre non seulement l'éducation sur les sciences de la vie et de la terre, mais aussi celle sur toutes les sciences, et la pluridisciplinarité, qui nourrit l'intérêt d'une science à l'autre. A l'inverse on trouve des tendances à vouloir défendre les sciences les unes contre les autres, voire les sciences contre la culture, ce qui est un bon moyen de les diviser sur le point crucial du nombre d'heures d'enseignement consacré à ces disciplines. Les querelles entre sciences sont engendrées par la réduction progressive de ces horaires, des formations des enseignants, et l'obligation faite aux élèves de terminale de choisir des matières « utiles » pour la sélection des « meilleurs », traditionnellement, les mathématiques – sans développer leur intérêt naissant pour les sciences de la vie et de la terre, en pleine crise environnementale et même s'ils ont une vocation pour la médecine ou l'écologie.

Laurent Jolivet précise que La SGF adhère au Collège des sociétés savantes et suggère que BioGée adhère également.

Ghislaine Herso indique que les petits débrouillards sont aussi adhérents et que cela pourrait permettre de dialoguer avec la Société Française de Mathématiques.

Benoît Schoefs pense qu'il est important d'être présent dans ce Collège et il explique que la commission sur l'enseignement secondaire est essentiellement pilotée par des mathématiciens et que des membres de BioGée pourraient s'investir dans cette commission. Jérôme Fromageot donne son approbation à cette adhésion.

Claire Tutenuit questionne l'activité internationale de BioGée qui pourrait donner de l'audience à la Fédération, et elle est bienvenue pour y œuvrer.

5 – Présentation du Rapport Financier* par Christophe Guégo, trésorier de BioGée.

*annexe 1

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la **période du 01/01/2024 au 31/12/2024**. Conformément à l'Article 12 de nos Statuts "*Il est tenu une comptabilité de l'association faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan*". Depuis 2024, la Fédération a retenu le **progiciel de gestion intégré PAHEKO**, logiciel libre en ligne spécialement dédié aux associations, pour la tenue de notre comptabilité et la gestion des Membres.

Règles et méthodes comptables

Le plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable aux associations concernées depuis le 1er janvier 2020 Le rapport financier, dont les chiffres sont présentés en Annexe 1

Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Le **BILAN** décrit séparément les éléments **actifs** et **passifs**, et fait apparaître, de façon distincte, les fonds associatifs. Il traduit ainsi le Patrimoine de la Fédération à une date donnée.

A l'actif, les grandes masses sont : les montants immobilisés, les valeurs réalisables et les disponibilités

Le total des actifs pour l'exercice 2024 s'élève à 79 091 €,
à comparer à 29 727 € pour l'exercice 2023.

Au passif, les grandes masses sont les fonds reportés et dédiés, les provisions et enfin les dettes.

Le total du passif pour l'exercice 2024 s'élève à 79 091 €,
à comparer à 29 727 € pour l'exercice 2023.

Le **COMPTE DE RÉSULTAT** récapitule les produits et les charges de l'exercice, sans qu'il soit tenu compte de leur date d'encaissement ou de paiement. Il exprime les actions de gestion du Bureau de BioGée ainsi que la réalisation des missions intervenues en 2024.

Le compte de résultat pour l'exercice 2024 se monte à 19 062 €,
à comparer à 11 372 € pour l'exercice 2023.

2ème Résolution : Après avoir pris connaissance du rapport sur la situation financière, l'Assemblée Générale a approuvé ce rapport dans toutes ses parties à l'unanimité.

3ème Résolution : Le rapport financier a été approuvé et l'Assemblée Générale a donné le quitus aux membres du Bureau pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2024, à l'unanimité

Le Bureau de BioGée propose d'affecter le résultat de 19 062 € dégagé le 31 décembre 2024 en « réserves pour projet de l'entité » de 19 062 €. Après affectation, le montant du compte s'élèvera à la somme de 48 789 €.

4ème Résolution (ou vote) : Sur proposition du Bureau, le résultat de 19 062€ a été affecté en « Réserves pour projet de l'entité », votée à l'unanimité.

Des discussions constructives avec Claire Tutenuit et Ghislaine Hierso s'engagent à propos de l'affectation du résultat en « réserves pour projet de l'entité », plutôt que « fonds dédiés », Ghislaine Hierso propose le conseil de François Deroo, comptable des Petits Débrouillards

Montant de l'adhésion

Le Montant de l'adhésion 2025, pour mémoire, est le suivant :

Montant normal de 100 € pour les organismes, 30 € pour les petits organismes, 30 € pour les particuliers.

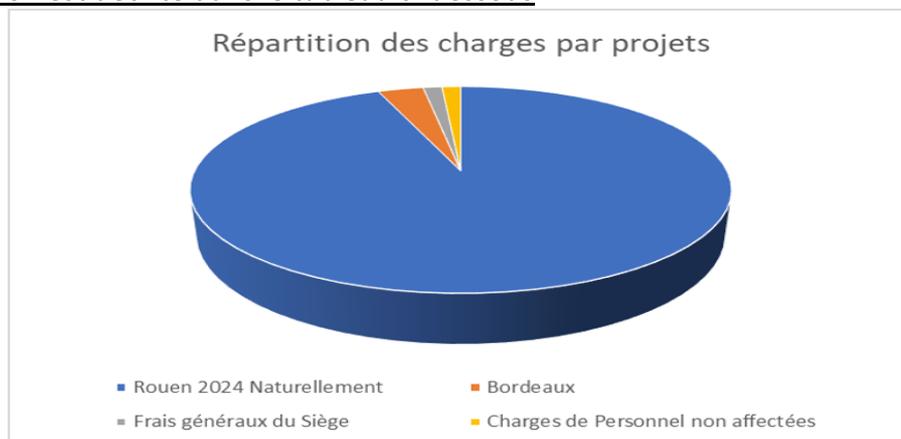
Montant de l'adhésion 2026

Le Bureau de BioGée propose de maintenir la grille des cotisations annuelles

5ème Résolution : Le Bureau de BioGée a proposé de maintenir la grille des cotisations annuelles, la résolution a été votée à l'unanimité

Missions réalisées et charges de structure

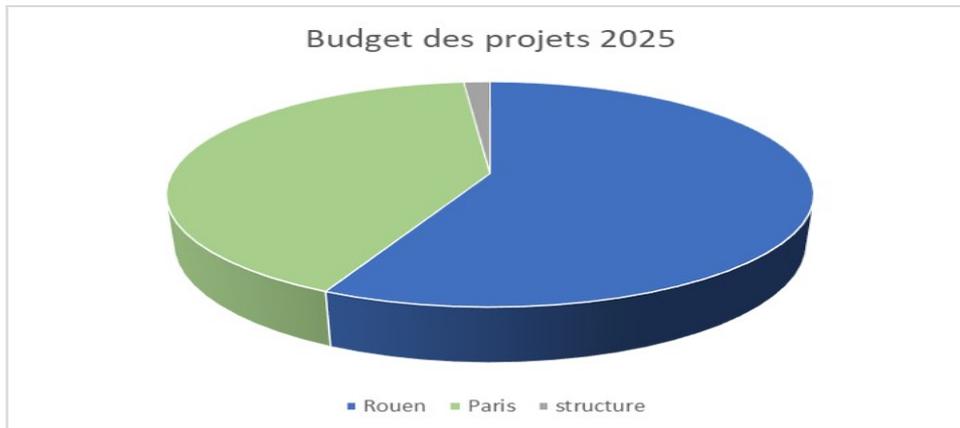
La ventilation est décrite dans le tableau ci-dessous



	Charges	Produits
Missions et actions réalisées		
Rouen 2024 Naturellement	98 426	100 899
Bordeaux	3 381	3 101
Charges de structure		
Frais généraux du Siège	1 401	19 376
Charges de Personnel non affectées	1 400	294
TOTAL	104 608	123 670

Budget des projets envisagés

La ventilation est décrite dans le tableau ci-dessous



	Charges
Missions et actions envisagées	
Naturellement Rouen 2025 Alimentation et Santé	109 000
Naturellement Paris 2025 Santé Globale	79 000
Charges de structure	
Frais généraux du Siège	1 500
Charges de Personnel non affectées	1 500
TOTAL	191 000

6 – Charte de Mécénat*

*annexe 1

Nathalie Champion vérifie que chacun a pu prendre connaissance de cette charte et évoque l'adhésion à cette charte des membres absents (2 retours par mails). Il n'y a pas de remarque dans la salle sur le contenu de cette charte.

6ème Résolution : La charte éthique de la Fédération Biogée a été approuvée à l'unanimité.

Marc André Selosse propose qu'on rediscute de l'adhésion des membres à cette charte à la prochaine Assemblée Générale.

7 – Projets pour 2025

2 grands événements sont en préparation pour 2025

NATURELLEMENT! ROUEN 2025 : Alimentation : de l'environnement à la santé ?

Du 3 au 5 octobre 2025

1. Que manger ? C'est quoi "bien manger" ?
2. Quelle agriculture pour la santé ?
3. Quelle transformation alimentaire acceptable « du champ à la fourchette » ? Quelle industrie (agroalimentaire) pour la santé ?

PARIS 2025 : "One Health" : La santé de demain, question d'environnement ?

Date envisagée : du 26 au 28 septembre 2025

1. Santé humaine : maladies d'hier, d'aujourd'hui et de demain
2. Santé des écosystèmes et du vivant : interdépendances et impacts anthropiques (= toxicité de l'environnement dans lequel l'être humain vit et sur lequel il agit)

7ème Résolution : L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Bureau de BioGée pour l'accomplissement des formalités, et au porteur de copies du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit. voté à 48 voix sur 50 (1 abstention (2 voix))

8 - Questions diverses

- Marc André Selosse, suite à la discussion sur le Collège des Sociétés Savantes met au vote l'adhésion de BioGée à cette structure.

L'adhésion de Biogée au Collège des Sociétés Savantes est votée à l'unanimité des membres présents.

- Est soulevée l'opportunité d'être ensemble pour évoquer les événements contextuels nationaux et internationaux (Remise en cause de la Science par le Gouvernement des Etats-Unis, critique de l'ADEME, l'ANSES, fermeture de l'OFB, ...) et envisager des actions concrètes.

Ghislaine HIERSO insiste sur le fait que tout est fait pour réduire nos interactions, y compris la dégradation des conditions d'existence des associations. Marc-André Selosse insiste sur les difficultés à faire partager nos idées et à les faire entendre : « Le bon sens cours les rues et personne ne court derrière » Proverbe Allemand

Il précise qu'il a hésité à signer deux tribunes récentes au nom de BioGée.

Il suggère de préparer une tribune en questionnant son efficacité.

- Jérémie Bardin propose qu'un des rôles de BioGée soit de fournir de la matière pour lutter contre les fake-news
- Marc-André Selosse expose l'idée d'une campagne publicitaire évoquée à la dernière réunion de Bureau. Adèle Binetruy propose d'approcher les écoles de communication et de publicité.
- Marion Touchard évoque le mouvement écologie culturelle. cf www.ecologieculturelle.fr
- Ghislaine Hierso propose de solliciter Mercédès Erra, femme d'affaires française, fondatrice et présidente de BETC Groupe.
- Raphael SEFA propose de contacter les Fédérations de Parents d'élèves pour relayer nos positions sur l'enseignement des sciences.
- Paula BRUZZONE propose de créer à l'intérieur de BioGée un groupe de travail dédié permettant de se concerter et de travailler à l'élaboration d'actions concrètes en réponse aux évolutions du contexte politique
- J Bardin propose d'explorer la piste des influenceurs importants.
- Plusieurs membres souhaitent que l'AG de BioGée soit maintenue un mercredi après-midi.

La séance est levée à 17h

Annexe 1 :

- Rapport financier et présentation des comptes 2024

 BILAN Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024				
ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissem. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Total I - ACTIF IMMOBILISE	0	0	0	0
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Etat, Collectivités	16 000	0	16 000	
Autres	5 000	0	5 000	
Disponibilités	58 090	0	58 090	29 727
Total II - ACTIF CIRCULANT	79 091	0	79 091	29 727
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts (IV)	0			
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	79 091	0	79 091	29 727

 BILAN Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024			
PASSIF	Exercice 2024		Exercice 2023
FONDS PROPRES			
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité	29 727		18 355
Excédent ou déficit de l'exercice	19 062		11 372
<i>Situation nette (sous total)</i>	48 789		29 727
Total I - FONDS PROPRES	48 789		29 727
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Total II - FONDS REPORTES ET DEDIES	0		0
PROVISIONS			
Total III - PROVISIONS	0		0
DETTES			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 442		0
Dettes fiscales et sociales	23 203		0
Autres dettes	2 657		0
Total IV - DETTES	30 302		0
Ecarts de conversion Passif (V)	0		0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	79 091		29 727

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 340	3 000
Ventes de biens et services (prestations)	15 000	0
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	82 000	80 000
Subvention Sylaré Contrat aidé CUI	5 082	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	8 248	470
Mécénats	9 000	37 000
Total I - PRODUITS D'EXPLOITATION	123 670	120 470
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	80 536	109 098
Impôts, taxes et versements assimilés	381	
Salaires et traitements	17 328	
Charges sociales	6 247	
Autres charges	91	
Total II - CHARGES D'EXPLOITATION	104 583	109 098
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 087	11 372
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	19 087	11 372
Total V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0
Total VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	25	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-25	0
Total des produits (I + III + V)	123 670	120 470
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	104 608	109 098
EXCEDENT OU DEFICIT	19 062	11 372

- [Charte éthique de mécénat de la Fédération BioGée](#)
- [Rapport d'activités 2024](#)